



**Évaluation des bourses
octroyées pour des études
au Collège d'Europe et à l'Institut
universitaire européen
de Florence ainsi que de la
coopération entre la Suisse
et ces deux institutions**

**Rapport final à l'intention du Secrétariat d'État à la formation,
à la recherche et à l'innovation (SEFRI)**

Lucerne, le 11 août 2023

I Auteurs

Stefan Rieder, Dr rer. pol. (Gestion du projet)

Amélie Pestoni, MA (Collaboration au projet)

David Fischer, MA (Collaboration au projet)

I INTERFACE Politikstudien

Forschung Beratung AG

Seidenhofstrasse 12

CH-6003 Lucerne

Tél +41 (0)41 226 04 26

Rue de Bourg 27

CH-1003 Lausanne

Tél +41 (0)21 310 17 90

www.interface-pol.ch

I Mandant

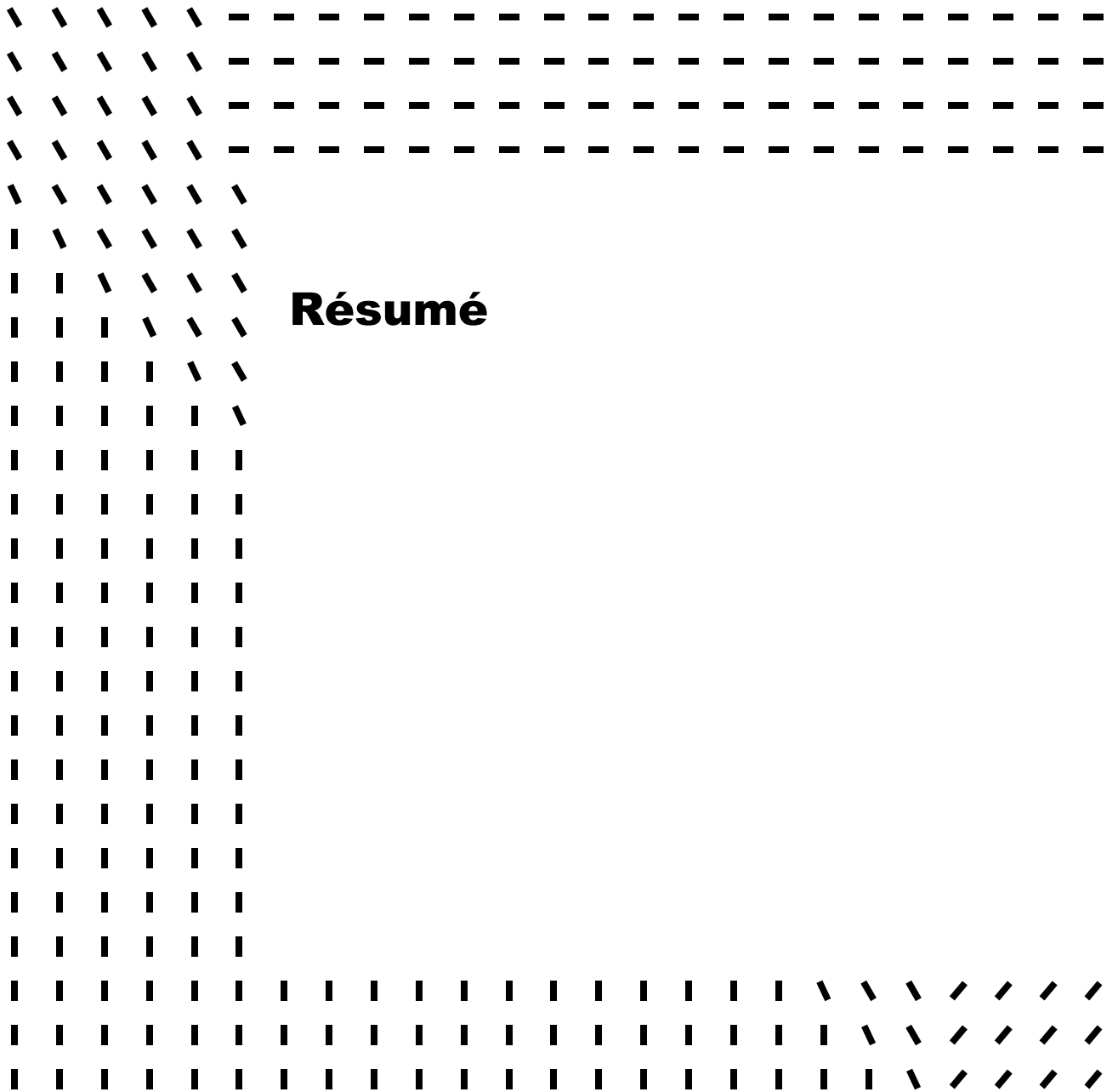
Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI)

I Durée

D'octobre 2022 à juin 2023

I Référence du projet

Numéro du projet : 22-066



Objet de l'évaluation : les bourses octroyées à l'IUE et au CdE par le SEFRI

Le Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI) octroie chaque année des bourses à des étudiants qui souhaitent intégrer un programme d'études doctorales à l'Institut universitaire européen (IUE) à Florence (Italie) et à ceux qui souhaitent suivre un programme de formation postgrade d'un an au Collège d'Europe (CdE) de Bruges (Belgique) ou de Natolin (Varsovie, Pologne). Par année académique, ce soutien du SEFRI bénéficie à six étudiants au maximum à l'IUE et à quatre étudiants au maximum au CdE. En attribuant ces bourses, le SEFRI poursuit trois objectifs : *premièrement*, promouvoir la relève scientifique selon le critère de l'excellence ; *deuxièmement*, encourager la participation à des plateformes de réflexion sur les enjeux de l'intégration européenne ; *troisièmement*, contribuer au renforcement des relations entre la Suisse et l'Union européenne (UE).

Le SEFRI a chargé le bureau d'études Interface Politikstudien Forschung und Beratung AG de procéder à une évaluation des deux systèmes de bourses du point de vue de leur conception, de leur mise en œuvre et de leurs effets. La *méthodologie* d'évaluation appliquée par Interface repose sur des entretiens, une enquête auprès des bénéficiaires d'une bourse et une comparaison internationale.

Évaluation de la conception et de la mise en œuvre des systèmes de bourses

Les bourses sont allouées pour des formations postgrades dans deux institutions qui jouissent chacune d'une excellente réputation tant à l'échelle nationale que sur le plan international. L'IUE et le CdE n'ont pour ainsi dire pas d'équivalents en Europe. La procédure d'octroi des bourses est conçue de manière pertinente. Seul le montant des bourses pour l'IUE est considéré comme étant trop bas. Les procédures de sélection des candidats et d'octroi des bourses sont claires et transparentes pour les deux institutions.

L'un des points faibles dans la mise en œuvre est le fait que les bourses soient relativement méconnues des groupes cibles. Les mesures actuelles du SEFRI en matière de diffusion des informations au sein des universités par le biais des services des relations internationales (SRI) et des coordinateurs des études ne parviennent pas à toucher suffisamment les groupes cibles. La raison principale est la trop grande dispersion des informations. Dans le même temps, le SEFRI ne dispose pas de ressources suffisantes pour mettre en place une publicité ciblée.

Effets sur le plan individuel

Les bourses sont synonymes de retombées très positives pour les personnes qui en bénéficient. Mentionner dans son curriculum vitae que l'on a suivi un cursus à l'IUE ou au CdE est un atout non négligeable. Les bénéficiaires d'une bourse acquièrent en effet un savoir spécifique qui a une influence très bénéfique sur leur carrière, qu'elle soit académique (IUE) ou qu'elle se déroule dans les milieux économiques et administratifs (CdE). L'autre point fort de leur formation est la possibilité qui leur est donnée de se créer un réseau de contacts avec des spécialistes de l'UE.

Réalisation des objectifs quantitatifs et qualitatifs

Le SEFRI s'est fixé des objectifs élevés dans le contexte de l'octroi de ces bourses (voir le premier paragraphe). Sur le *plan qualitatif*, les objectifs ont pu être complètement atteints. Les bénéficiaires d'une bourse qui préparent un doctorat à l'IUE restent, pour un grand nombre d'entre eux, dans le système académique et y font carrière. Le CdE et l'IUE forment des spécialistes de l'Europe, qui occupent aujourd'hui près de 60 % de postes en lien étroit avec les relations entre la Suisse et l'Europe.

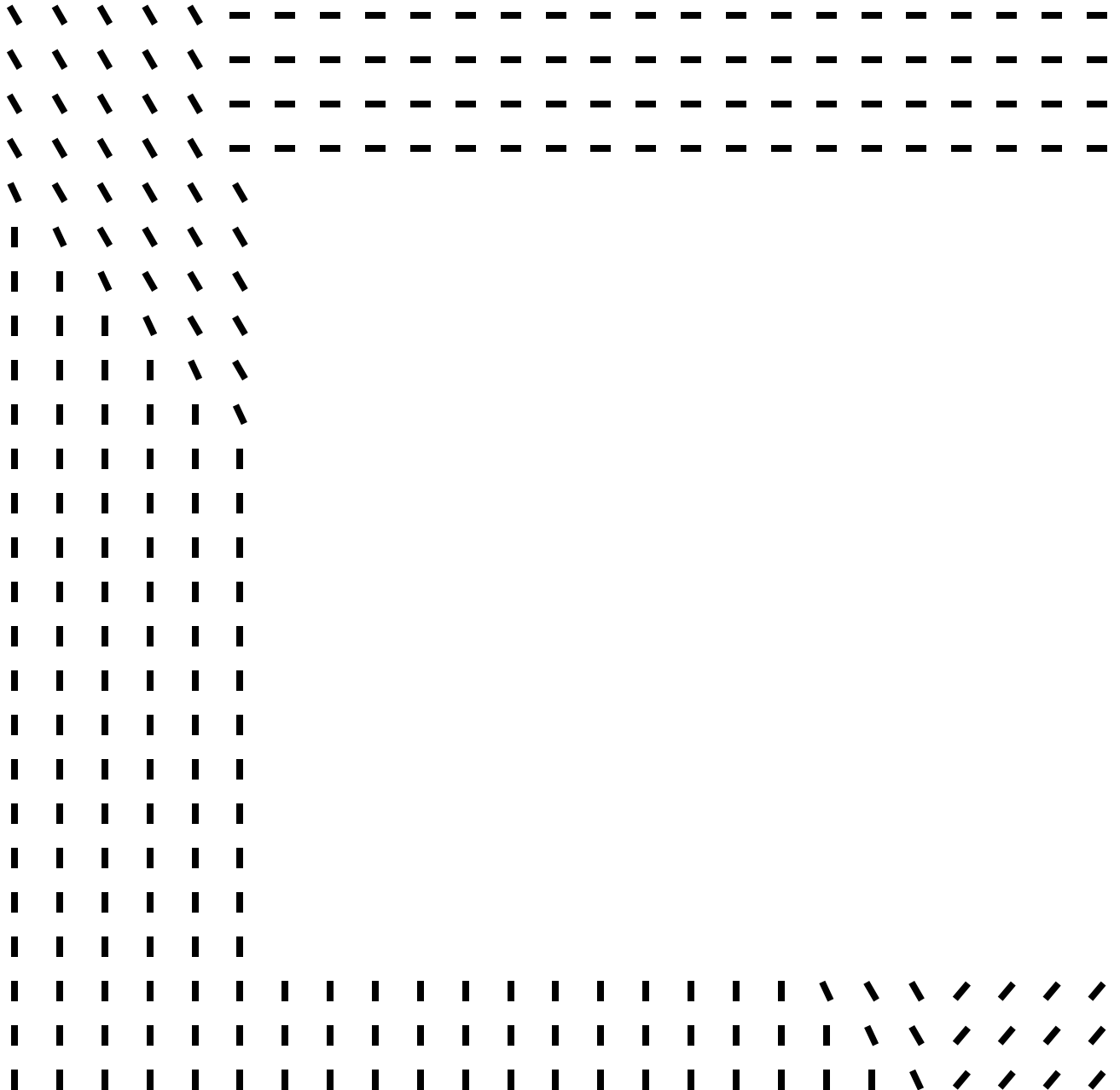
Sur le *plan quantitatif*, les objectifs ne sont pas atteints. Le nombre de bourses est trop faible pour réaliser ce type d'objectifs. De plus, la Confédération ne retire guère d'avantages du savoir et du savoir-faire qui sont acquis et des réseaux qui sont développés. Le CdE étant trop peu connu au sein de l'administration fédérale, les personnes ayant bénéficié d'une bourse ne sont pas spécialement recherchées et ne sont pas non plus avantagées lors des procédures de recrutement.

Recommandations

L'une des recommandations formulées à l'issue de l'évaluation porte sur l'*augmentation du montant des aides financières*, principalement pour les personnes souhaitant suivre un programme d'études à l'IUE, le but étant de rendre les bourses du SEFRI plus intéressantes. Une autre série de recommandations concerne l'adaptation des *mesures de communication*, avec à la clé plusieurs options : le corps professoral des hautes écoles pourrait informer directement la population estudiantine dans le cadre des cours dans les différentes disciplines (en premier lieu le droit, l'économie et les sciences politiques). Le réseau des anciens boursiers pourrait également être utilisé pour faire mieux connaître les bourses. La participation d'organisations de la société civile à des activités de communication doit aussi être envisagée. La dernière option à considérer est la délégation de l'octroi des bourses à des tiers sur le modèle de ce qui se fait actuellement en Allemagne et en Autriche. Les objectifs qui sont actuellement reliés aux bourses sont trop ambitieux. S'ils sont maintenus tels quels, le nombre de bourses octroyées doit être augmenté. Si cette augmentation s'avère impossible, il est nécessaire de revoir les objectifs.

Résumé	3
Objet de l'évaluation : les bourses octroyées à l'IUE et au CdE par le SEFRI	4
Évaluation de la conception et de la mise en œuvre des systèmes de bourses	4
Effets sur le plan individuel	4
Réalisation des objectifs quantitatifs et qualitatifs	5
Recommandations	5
1. Résultats, conclusions et recommandations	7
1.1 Introduction	8
1.2 Principaux résultats	9
1.3 Réalisation des objectifs	13
1.4 Conclusions, évaluation globale et recommandations	15

1. Résultats, conclusions et recommandations



1.1 Introduction

Le Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI) octroie chaque année des bourses à des étudiants qui souhaitent rédiger une thèse de doctorat à l'Institut universitaire européen (IUE) de Florence (Italie). Chaque bourse est attribuée pour quatre ans. Six étudiants au maximum bénéficient de ce soutien en même temps. Le SEFRI octroie également chaque année des bourses aux titulaires d'un diplôme de master qui souhaitent suivre un cursus d'un an au CdE de Bruges (Belgique) ou de Natolin (Varsovie, Pologne). Quatre bourses sont attribuées chaque année.

L'octroi de ces bourses permet de poursuivre trois objectifs¹ d'égale importance, qui se déclinent comme suit.

- *Promouvoir la relève scientifique d'excellence (innovation, créativité).*
- *Encourager la participation à des plateformes de réflexion sur les enjeux de l'intégration européenne.* Les bourses doivent aider à combler les besoins en professionnels du contexte européen (spécialistes de l'Europe).
- *Contribuer au renforcement des relations entre la Suisse et l'Union européenne.* Il s'agit de renforcer les contacts et les réseaux avec les pays de l'UE/AELE.

Les bourses pour les deux institutions susmentionnées sont attribuées sous leur forme actuelle depuis le milieu des années 1990². Elles ont permis, jusqu'à aujourd'hui, à 43 personnes de préparer un doctorat à l'IUE et à 116 personnes de suivre un cursus d'un an au CdE.

Le SEFRI a chargé le bureau d'études Interface Politikstudien Forschung und Beratung AG de procéder à une évaluation des deux systèmes de bourses. *L'objectif de ce mandat* est d'évaluer la conception, la mise en œuvre et les effets des systèmes et de mettre en évidence les possibilités de développement. Pour ce faire, Interface a mené 21 entretiens semi-directifs avec des experts des hautes écoles, des représentants de l'IUE et du CdE et d'autres personnes concernées par la procédure d'octroi des bourses. Il a également analysé des documents et des données. Une enquête en ligne auprès de toutes les personnes ayant bénéficié d'une bourse depuis les années 1990 a par ailleurs constitué un élément central de l'évaluation. Interface a aussi inclus dans son analyse une comparaison croisée avec les systèmes de bourses pour l'IUE et le CdE en vigueur en Allemagne, en Autriche et au Luxembourg.

1.2 Principaux résultats

Les bourses suisses pour le CdE et celles pour l'IUE se différencient par leur groupe cible : les bourses pour l'IUE s'adressent en premier lieu à la relève scientifique des hautes écoles et sont attribuées pour quatre ans. Les bourses pour le CdE sont destinées, quant à elles, aux personnes qui cherchent à entrer dans le monde du travail après avoir obtenu un diplôme de master d'une formation universitaire et se proposent d'acquérir des connaissances sur l'Europe et l'UE ainsi que sur les questions juridiques et politiques liées au contexte européen. Le programme de master proposé par le CdE dure une année et correspond, du point de vue de la Suisse, à une formation continue. Ces différences fondamen-

¹ Ces trois objectifs sont en lien direct avec l'appel d'offres pour le mandat d'évaluation tel qu'il a été lancé par le SEFRI.

² Le SEFRI octroie des bourses pour le Collège d'Europe depuis le milieu des années 1970 et pour l'IUE depuis le milieu des années 1990. Cela dit, les données concernant le Collège d'Europe ne sont disponibles que depuis 1996.

tales expliquent pourquoi nous présentons les principaux résultats de chaque institution séparément.

1.2.1 Résultats concernant les bourses pour l'IUE

Dans cette partie, nous traitons successivement la conception, la mise en œuvre et l'utilisation du système de bourses pour l'IUE. Nous terminons notre analyse par une description des effets des bourses que nous avons constatés.

I Conception du système de bourses

Le *concept* actuel des bourses est jugé approprié par la majorité des experts interrogés et des (anciens) boursiers. L'IUE a été choisi pour l'octroi de bourses en raison de son excellente renommée académique et de sa réputation scientifique hors pair, soit deux gages de qualité pour les formations qu'il propose. Selon les experts interrogés et plus de quatre (anciens) boursiers sur cinq ayant participé à l'enquête, il est unique en Europe en tant que pôle de recherche. L'IUE est désigné comme étant l'institution adéquate pour l'octroi de bourses. De plus, les personnes interrogées considèrent toutes que la procédure d'octroi de bourses pour l'IUE doit absolument être maintenue. L'octroi de bourses se justifie aussi au regard des objectifs formulés par le SEFRI.

Malgré les nombreux commentaires extrêmement positifs sur le concept, des critiques se font entendre concernant deux points : *premièrement*, le nombre de bourses est jugé insuffisant pour répondre aux objectifs du système en soi. Selon les personnes interrogées, il serait plus pertinent d'attribuer quatre bourses chaque année. *Deuxièmement*, le montant des bourses est considéré comme étant trop faible par les représentants de l'IUE et par une majorité des (anciens) boursiers interrogés. Il ne peut donc pas être comparé avec le montant des bourses de doctorat allouées en Suisse par le FNS dans la mesure où le coût de la vie est moins élevé à Florence qu'en Suisse. Néanmoins, certains frais restent au niveau suisse, même lors du séjour à Florence, comme ceux occasionnés par les visites en Suisse pendant les périodes où il n'y a pas de cours.

I Procédure d'octroi des bourses et communication

La *procédure d'octroi des bourses* est jugée dans l'ensemble de manière positive : la sélection des doctorants par l'IUE est certes perçue comme transparente et structurée, mais aussi comme rigoureuse. Une telle sélection est considérée comme compréhensible vu le caractère exclusif de l'IUE et le nombre de places limité sur le campus de Florence. Les critères de sélection formels du SEFRI sont qualifiés de clairs et de cohérents. La seule critique concerne le travail de sélection, qui est jugé trop important par rapport au nombre de bourses octroyées.

Les volets *information et communication* suscitent par contre des critiques. L'IUE et les bourses octroyées par le SEFRI souffrent d'un manque de visibilité auprès de la population étudiante en Suisse. L'institut mène certes des activités de communication, mais est tributaire, pour ce qui est des ressources, de l'aide des organismes responsables de l'octroi de bourses dans les pays concernés (le SEFRI pour la Suisse). Le SEFRI mise en premier lieu sur les services de communication des universités pour informer les groupes cibles des offres de l'IUE et du système de bourses. Or, la trop grande dispersion des informations qui en résulte fait, comme le révèle l'enquête auprès des (anciens) boursiers, que le public visé n'est informé que dans une moindre mesure. Pour mieux toucher les groupes cibles, les informations doivent être relayées directement par les titulaires de chaires et le corps professoral. Elles peuvent également emprunter des canaux classiques comme les newsletters ou des canaux plus modernes comme les réseaux sociaux.

I Utilisation du système : évolution du nombre de demandes et du nombre de bourses octroyées

Le premier constat est que, depuis 1994, le SEFRI a presque toujours attribué le nombre de bourses qu'il lui était possible d'allouer. Il existe donc bel et bien une demande en la matière. Le nombre de candidatures déposées va même croissant. Celui des candidatures valables varie par contre fortement.

Si l'on considère le nombre de demandes, il devrait être possible d'octroyer davantage de bourses. Le nombre de candidatures valables d'un point de vue formel devrait permettre d'atteindre cet objectif. La question serait alors de savoir dans quelle mesure le campus de Florence disposerait des capacités nécessaires pour accueillir plus d'étudiants venant de Suisse. Une autre question qui se pose est celle de la volonté de l'IUE d'accueillir plus d'étudiants venant de Suisse étant donné que le groupe des pays concernés par le système des bourses s'est agrandi du fait de l'élargissement à l'Est de l'Union européenne et d'une prise en compte plus marquée des étudiants issus de pays situés hors de l'Europe. Plusieurs experts interrogés estiment que, malgré cette restriction, le nombre de bourses octroyées pour l'IUE devrait pouvoir être augmenté. À l'instar des responsables de l'IUE, ils ont souligné que les éléments susceptibles de faire pencher la balance en faveur d'une décision positive étaient avant tout la qualité des études antérieures du candidat et les possibilités pour les professeurs de l'IUE d'assurer la direction de sa thèse, indépendamment de sa nationalité.

I Effets du système de bourses sur les plans individuel et institutionnel

Concernant l'évaluation des effets, nous faisons la distinction entre les effets pour les bénéficiaires d'une bourse (niveau individuel) et les effets pour les institutions dans lesquelles ces bénéficiaires travaillent aujourd'hui (niveau institutionnel).

Qu'en est-il de l'efficacité sur le *plan individuel*, c'est-à-dire des effets pour les bénéficiaires d'une bourse ? L'efficacité sur le plan individuel peut être globalement qualifiée d'élevée. Nos analyses relatives aux entretiens et à l'enquête en ligne montrent que l'IUE reste une adresse de choix pour les doctorants suisses en sciences sociales, politiques, juridiques, économiques ou historiques. Cet institut présente un double intérêt pour tout jeune désireux d'obtenir un doctorat du fait, d'une part, de son profil international et, d'autre part, de l'environnement de recherche stimulant qu'il propose (corps professoral et autres étudiants). Les programmes de l'IUE permettent en effet aux doctorants d'acquérir des connaissances et des compétences propres à favoriser leur carrière scientifique. Mentionner dans son curriculum vitae que l'on a suivi un programme doctoral à l'IUE est un atout non négligeable. L'IUE offre en outre une occasion exceptionnelle de nouer des contacts à l'international et d'échanger avec des pairs. Dans l'enquête en ligne, au moins 90 % des anciens étudiants interrogés émettent des commentaires généralement positifs sur les effets individuels.

Qu'en est-il de l'efficacité sur le *plan institutionnel* ? Selon les résultats de l'enquête en ligne, la majeure partie des personnes ayant bénéficié d'une bourse (environ 60 %) restent dans le domaine des hautes écoles à l'issue de leurs quatre années d'études à l'IUE. Elles renforcent ainsi les établissements de recherche en Suisse. D'autres personnes se sont tournées vers le *professorat* et excellent dans cette fonction. Une grande partie des diplômés de l'IUE qui ne restent pas dans le système académique gardent, dans leur environnement de travail, un lien plus ou moins étroit avec des thèmes spécifiques à l'Europe. Par conséquent, on peut parler d'effets positifs sur le plan institutionnel et plus précisément pour les organisations dans lesquelles travaillent les anciens boursiers. Ces derniers ont la possibilité de faire profiter leurs employeurs du savoir et du savoir-faire qu'ils ont acquis.

1.2.2 Résultats concernant les bourses pour le CdE

Dans cette partie, nous traitons successivement la conception, la mise en œuvre et l'utilisation du système de bourses pour le CdE. Nous terminons notre analyse par une description des effets des bourses que nous avons constatés.

I Conception du système de bourses

Comme pour l'IUE, les commentaires sur le concept des bourses pour le CdE sont extrêmement positifs. Les experts interrogés et la grande majorité des (anciens) boursiers ayant participé à l'enquête considèrent le *montant des bourses* et la *durée du financement* comme étant appropriés. En tant qu'institution, le CdE jouit d'une grande renommée en Suisse et la formation axée sur la pratique qu'il propose autour du thème Europe/UE et des institutions européennes ne connaît apparemment pas d'équivalent. Dans l'enquête en ligne, les (anciens) boursiers soulignent presque unanimement le caractère unique des études au CdE. Comme pour l'IUE, ils sont d'accord avec les experts interrogés pour demander que la procédure d'octroi de bourses pour le CdE soit absolument maintenue. Ils n'auraient été qu'un petit nombre à suivre un cursus au CdE s'ils n'avaient pas pu bénéficier d'une bourse. Le seul point critique est le nombre de bourses : il est clairement trop faible au regard des objectifs ambitieux de la Confédération.

I Procédure d'octroi des bourses et communication

Les *procédures de sélection des candidats et d'octroi des bourses* pour le CdE sont considérées comme étant adéquates. Les critères de sélection du SEFRI sont certes plus stricts que ceux du CdE dans la mesure où les candidats doivent être titulaires d'un diplôme de master alors que le CdE admet aussi des candidats détenteurs d'un diplôme de bachelor. La majorité des experts interrogés et des (anciens) boursiers estiment cependant que les critères de sélection du SEFRI sont appropriés et transparents et qu'ils garantissent des candidatures d'un haut niveau de qualité. D'une façon générale, les procédures de sélection et d'octroi des bourses sont jugées de manière très positive. La seule critique formulée par les experts porte sur le *travail de sélection*, qui est jugé trop important par rapport au nombre restreint d'étudiants. Parmi les (anciens) boursiers interrogés, une minorité est d'avis que les consignes concernant l'entretien de sélection ne sont pas clairement formulées.

Comme dans le cas de l'IUE, la *communication* autour du système des bourses suscite des commentaires négatifs : la plupart des experts interrogés et des (anciens) boursiers ayant participé à l'enquête en ligne pointent un gros potentiel d'amélioration en la matière. À l'image de sa pratique pour l'IUE, le SEFRI utilise comme canaux de communication les services d'orientation universitaire et les SRI au sein des hautes écoles en les chargeant de diffuser auprès de la population estudiantine les informations qu'il leur transmet. Mais comme le montrent les résultats de l'enquête en ligne, seule une partie infime des groupes cibles est informée par ce biais. Les enseignants des hautes écoles et les autres étudiants constituent en effet les principales sources d'information des étudiants. Or, actuellement, ils ne sont pas sollicités par le SEFRI pour relayer les informations sur le système de bourses de l'IUE, ou le sont seulement dans une mesure insuffisante.

I Utilisation du système : évolution du nombre de demandes et du nombre de bourses octroyées

La *demande* de bourses est bonne jusqu'en 2013/2014, mais elle connaît ensuite un fléchissement. Cette tendance se reflète également dans le nombre de bourses octroyées, lequel n'a plus atteint son maximum depuis 2016/2017. De plus, le nombre de personnes qui retirent leur demande de bourse alors qu'ils ont reçu une réponse positive n'a pas cessé d'augmenter entre 2001 et aujourd'hui.

À quoi peut-on attribuer cette baisse de la demande de bourses pour le CdE ? Selon les entretiens qui ont été menés, il est possible que certaines conditions-cadres aient progressivement joué en défaveur de cette offre de bourses : l'intérêt pour la politique européenne semble s'être émoussé en Suisse au cours des dernières années. À cela s'ajoute le fait qu'il est très difficile pour les Suisses de faire carrière dans les organisations et institutions européennes. Comme les cursus qu'il propose ouvrent plus particulièrement des débouchés dans ces organisations et institutions, le CdE perd peu à peu de son attrait pour les candidats potentiels provenant de Suisse. En dernier lieu, la mobilité accrue des étudiants, l'augmentation de l'offre de filières de master et la baisse d'importance du LL.M dans les pratiques juridiques (il est possible d'obtenir un LL.M au CdE) pourraient aussi expliquer pourquoi les bourses pour le CdE présentent de moins en moins d'intérêt pour les étudiants.

I Effets du système de bourses sur les plans individuel et institutionnel

Comme pour l'IUE, nous faisons la distinction entre les effets pour les bénéficiaires d'une bourse (niveau individuel) et les effets pour les institutions dans lesquelles ces bénéficiaires travaillent aujourd'hui (niveau institutionnel).

Les effets sur le *plan individuel* peuvent être qualifiés d'importants. C'est ce qui ressort des résultats des entretiens et de l'enquête auprès des diplômés : suivre un cursus au CdE permet de se créer un réseau de contacts à l'échelle internationale, d'obtenir un titre prestigieux comme tremplin pour la suite de sa carrière et d'acquérir des compétences spécifiques et un savoir relatif au fonctionnement des institutions européennes et du droit européen.

Par contre, les (anciens) boursiers interrogés lors de l'enquête déplorent le peu de cas qui est fait d'une formation suivie au CdE dans le processus de recrutement de l'administration fédérale. Selon eux, la Confédération finance certes les études au CdE, mais l'administration fédérale ne considère pas un cursus suivi dans cette institution comme un critère essentiel lors du recrutement pour des postes en lien avec le contenu desdits cursus. La raison tient davantage au défaut de notoriété du CdE au sein de l'administration fédérale qu'à une intention délibérée de celle-ci.

L'évaluation des effets sur le *plan institutionnel* donne lieu à des résultats différents : les personnes interrogées sont d'avis que le CdE joue un rôle important dans la formation de futurs cadres pour l'administration fédérale (surtout dans le contexte diplomatique) et pour l'économie privée. Selon les données qui ont été recueillies, les bourses pour le CdE permettent de former des spécialistes à même de faciliter l'accès de la Suisse aux institutions européennes et en particulier à celles de l'UE. Comme l'attestent les parcours professionnels des anciens boursiers, les premiers employeurs à retirer un bénéfice de ces formations sont l'administration fédérale et l'économie privée. Près de la moitié des anciens boursiers occupent actuellement un poste à la Confédération, dans une haute école ou au sein d'une ONG ou d'une organisation supranationale ayant des liens avec l'Europe. Ce constat témoigne des effets du système de bourses sur le plan institutionnel.

1.2.3 Résultats de la comparaison internationale

Nous avons comparé les systèmes de bourses en vigueur en Suisse pour l'IUE et le CdE avec ceux de l'Allemagne, de l'Autriche et du Luxembourg. Les résultats peuvent être résumés comme suit.

- Les *procédures d'octroi des bourses* présentent de très grandes similitudes même si des différences existent sur certains points entre les pays analysés. La procédure en

vigueur en Suisse s'inscrit par conséquent dans une pratique qui a fait ses preuves dans d'autres pays.

- Dans l'ensemble, le *montant des bourses* attribuées par la Suisse et par le Luxembourg dépasse celui des bourses octroyées par l'Allemagne et par l'Autriche. Les valeurs de la Suisse sont supérieures de 20 % pour l'IUE et de 35 % pour le CdE aux valeurs de l'Allemagne et de l'Autriche. Ce calcul ne tient compte, pour l'IUE, ni des allocations familiales et de certaines prestations d'assurance qui sont accordées par l'Autriche et par l'Allemagne ni des indemnités mensuelles de recherche et de congrès ou des indemnités de voyage qui sont allouées par l'Allemagne.
- La *mise en œuvre* des systèmes de bourses en Autriche et en Allemagne obéit à une réglementation différente de celle de la Suisse et du Luxembourg : en Autriche, l'octroi de bourses pour l'IUE et le CdE relève d'une agence externe, qui s'occupe aussi d'autres bourses et tient lieu d'agence nationale pour le programme Erasmus+. En Allemagne, le mandat d'octroi de bourses pour l'IUE relève également d'une agence externe et celui pour le CdE, d'une organisation de la société civile. En Suisse et au Luxembourg, l'octroi des bourses est confié à un service de l'administration nationale.
- La *demande de bourses* pour l'IUE est importante en Allemagne, en Autriche et en Suisse et les bourses peuvent être octroyées sans aucune difficulté. Au Luxembourg, la demande était si faible au cours des dernières années que toutes les bourses n'ont pas toujours pu être octroyées. La situation est différente dans le cas du CdE : alors que la demande a plutôt tendance à diminuer en Suisse, elle est stable en Allemagne et à nouveau en hausse en Autriche et au Luxembourg.

1.3 Réalisation des objectifs

Comme indiqué précédemment, la Confédération octroie des bourses afin de réaliser trois objectifs. À la lumière des résultats de notre évaluation, nous pouvons vérifier si le SEFRI a effectivement atteint ces objectifs.

1.3.1 Objectif 1 : Promouvoir la relève scientifique d'excellence (innovation, créativité)

En ce qui concerne les bourses pour l'IUE, l'objectif *qualitatif* est atteint. Les données recueillies montrent en effet que les personnes sélectionnées pour suivre un programme doctoral à l'IUE font preuve d'une grande motivation et disposent de qualifications élevées. À l'issue de leurs études, 60 % d'entre elles restent dans le système académique, ce qui engendre des effets positifs pour les hautes écoles en Suisse (niveau institutionnel). Du côté du CdE, la proportion du groupe cible est bien plus modeste : seuls 13 % des anciens boursiers travaillent actuellement dans le domaine des hautes écoles. La raison tient au fait que l'encouragement de la relève académique n'est pas au cœur des programmes d'étude de cette institution.

Pour ce qui est de l'objectif *quantitatif*, le nombre d'étudiants encouragés dans le but de promouvoir la relève scientifique demeure en revanche faible. L'extrapolation des données de l'enquête en ligne par rapport au nombre total de bénéficiaires d'une bourse depuis le milieu des années 1990 indique que 27 anciens étudiants formés à l'IUE et 19 au CdE exercent actuellement une activité professionnelle dans le domaine académique³. En comparaison avec le nombre de thèses de doctorat réalisées en Suisse dans les domaines du droit, de l'histoire, de l'économie et des sciences politiques, ces chiffres sont trop faibles

³ Il convient de garder un œil critique sur l'extrapolation en raison de la taille réduite de l'échantillon et du biais d'auto-sélection inévitable lors de la participation à l'enquête. Toutefois, compte tenu de l'écart important entre le nombre de boursiers et le nombre de thèses de doctorat soutenues dans les universités suisses, nous nous devons de procéder à une extrapolation à des fins de comparaison.

pour entraîner des effets quantitatifs majeurs⁴. En d'autres mots, l'objectif 1 est atteint sur le plan qualitatif, mais il est nécessaire d'augmenter le nombre de bourses si l'on souhaite enregistrer des retombées significatives sur le plan quantitatif.

1.3.2 Objectif 2 : Encourager la participation à des plateformes de réflexion sur les enjeux de l'intégration européenne

En attribuant des bourses, le SEFRI entend, d'une part, renforcer le maillage entre les spécialistes de Suisse et leurs homologues travaillant dans les institutions européennes et, d'autre part, former les professionnels du contexte européen dont la Suisse a besoin. Dans quelle mesure a-t-il rempli cette mission ? Nous arrivons à une conclusion similaire à celle de l'objectif 1.

Sous l'angle *qualitatif*, l'évaluation indique que les personnes ayant obtenu une bourse pour étudier dans l'une des deux institutions ont réussi à nouer des contacts avec des spécialistes en Europe. Les anciens boursiers du CdE s'en sortent même mieux que ceux de l'IUE. En outre, 60 % environ des bénéficiaires d'une bourse occupent aujourd'hui des postes en Suisse qui requièrent des connaissances propres au contexte européen. Ces indices forts démontrent que l'objectif 2 est rempli sur le plan qualitatif. Autrement dit, les personnes formées dans les deux institutions sont effectivement actives dans les domaines professionnels où les thèmes inhérents aux relations entre la Suisse et l'Europe occupent une place centrale. L'enquête en ligne menée auprès des (anciens) boursiers va dans le même sens, les personnes interrogées estimant également que l'objectif est largement atteint.

Sur le plan *quantitatif*, les données récoltées ne nous permettent pas de savoir véritablement à quel point la formation proposée à l'IUE et au CdE et le nombre absolu de professionnels formés sont déterminants pour le maillage entre la Suisse et l'Europe. Nous pouvons toutefois avancer que les 138 étudiants formés au total dans les deux institutions ne représentent qu'un petit groupe de spécialistes par rapport à l'ensemble des personnes qui sont aujourd'hui responsables des relations entre la Suisse et l'Europe.

1.3.3 Objectif 3 : Contribuer au renforcement des relations entre la Suisse et l'UE

Des trois objectifs, celui-ci est de loin le plus ambitieux. Pour ce qui est de l'objectif *qualitatif*, nous sommes arrivés au constat suivant : à l'issue de leurs études à l'IUE et en particulier au CdE, les personnes ayant bénéficié d'une bourse ont acquis un savoir qui leur permet, en tant que spécialistes, d'influer positivement sur les relations entre la Suisse et l'UE. Plusieurs éléments étayaient cette affirmation. Tout d'abord, les deux institutions sont réputées pour leurs programmes d'études de haute qualité. De plus, une grande partie des (anciens) bénéficiaires d'une bourse considèrent être à même de traiter de thèmes liés à la Suisse et à l'UE. D'ailleurs, une majorité d'entre eux (60 %) occupent actuellement une fonction en lien étroit avec ces thématiques. Les personnes interrogées jugent également l'objectif très largement atteint. Les bourses octroyées par le SEFRI semblent donc apporter une contribution aux relations entre la Suisse et l'UE sur le plan qualitatif.

⁴ Depuis 1998, date à laquelle les premiers bénéficiaires d'une bourse ont défendu leur thèse de doctorat à l'IUE, les universités suisses ont délivré 11 628 doctorats dans le domaine des sciences humaines et sociales, 5419 dans celui des sciences économiques et 3968 dans celui du droit (source : Office fédéral de la statistique [2022]. Titres délivrés dans les hautes écoles universitaires selon l'année, la haute école, le groupe de domaines d'études, le niveau d'examen et le sexe. <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/education-science/diplomes/degre-tertiaire-hautes-ecoles.assetdetail.22985307.html>, consulté le 6 juin 2022).

En ce qui concerne l'objectif *quantitatif*, les résultats de l'évaluation ne sont pas aussi positifs. Bien que les offres d'études proposées par les deux institutions aient des effets en termes de contribution aux relations entre la Suisse et l'UE au niveau individuel, il est difficile d'estimer si ces répercussions sont importantes au niveau quantitatif. Depuis le milieu des années 1990, l'IUE et le CdE ont formé environ 230 étudiants ayant obtenu une bourse, dont 138 (soit 60 %) occupent actuellement un poste ayant trait au contexte européen. Si l'on procède à une comparaison avec par exemple les personnes travaillant dans la division Europe du Département fédéral des affaires étrangères (DFAE), la proportion en valeur absolue est très faible. Par conséquent, nous considérons l'objectif quantitatif comme étant plutôt non réalisé. En chiffres absolus, le nombre de bénéficiaires d'une bourse qui ont terminé leurs études est faible par rapport à l'objectif visé.

1.4 Conclusions, évaluation globale et recommandations

À la lumière des résultats de l'évaluation, il nous est possible de tirer des conclusions en présentant les points forts et les points faibles des deux systèmes de bourses, puis, sur cette base, de procéder à une évaluation globale et de formuler des recommandations.

1.4.1 Principaux points forts des systèmes de bourses

Les caractéristiques suivantes méritent d'être soulignées :

- L'IUE et le CdE jouissent tous deux d'une *notoriété* incontestable et proposent une offre d'excellente qualité. Les deux institutions procèdent à une sélection rigoureuse des étudiants lors de l'admission et contribuent ainsi à créer un environnement stimulant et à former des candidats hautement qualifiés.
- L'atout majeur des deux institutions réside dans la *possibilité de mise en réseau*. Tandis que les étudiants de l'IUE constituent leurs réseaux principalement dans le milieu académique, ceux du CdE nouent des contacts avec des personnes travaillant dans les institutions de l'UE et plus précisément avec celles qui seront amenées à assumer des fonctions de cadre en Europe.
- L'IUE place les activités de recherche au centre de ses programmes d'études. La formation d'excellente qualité qu'il propose est un formidable tremplin pour la suite de la carrière. Un grand nombre de personnes poursuivent en effet leur parcours professionnel dans la recherche après leurs études à l'IUE.
- Au CdE, la pratique joue un rôle central. Le réseau constitué par l'institut avec les institutions de l'UE, en particulier sur le campus de Bruges, est unique en son genre. Parallèlement à l'enseignement qu'ils reçoivent, les étudiants du CdE ont la possibilité d'améliorer leurs connaissances linguistiques et de nouer contact avec d'autres étudiants venant de nombreux pays de l'UE. Ce principe d'ouverture est l'un des points forts du CdE. En suivant des études dans cette institution, les boursiers se distinguent davantage sur le marché du travail dans l'UE. La moitié environ des anciens boursiers des deux institutions exerce une activité professionnelle en lien avec l'Europe, ce qui représente un pourcentage élevé.

1.4.2 Principaux points faibles des systèmes de bourses

Il convient de mettre en lumière les éléments ci-après :

- Les programmes d'études proposés par les deux institutions sont trop peu *connus* en Suisse. Les mesures de communication mises en œuvre actuellement par l'intermédiaire des universités (SRI et des coordinateurs des études) engendrent une trop grande dispersion de l'information. Contrairement à l'Allemagne ou à l'Autriche, la Suisse n'a pas recours à des prestataires externes pour gérer les activités de communication.
- Bien que le montant des bourses suisses pour l'IUE se situe dans la moyenne par rapport à d'autres pays européens, il reste inférieur à celui des bourses octroyées dans les

pays scandinaves, lesquels disposent d'un pouvoir d'achat aussi élevé qu'en Suisse. En outre, les bourses pour les deux institutions sont d'un montant inférieur à celui des bourses attribuées pour des études doctorales en Suisse.

- Le diplôme délivré par le CdE étant méconnu en Suisse, il n'apporte à ses titulaires qu'un faible avantage lors de la recherche d'emploi. De plus, le nombre de demandes pour obtenir une bourse dans le but d'étudier au CdE est en baisse depuis quelques années.
- Sur le plan quantitatif, les objectifs ne sont pas remplis. La raison tient au fait que le nombre de bourses pour l'IUE et le CdE est trop faible ou que les objectifs formulés sont trop ambitieux. Par ailleurs, le SEFRI a défini des objectifs similaires pour les deux systèmes de bourses alors que les deux institutions ont des approches très différentes (l'IUE met l'accent sur les profils académiques tandis que le CdE s'oriente plus vers la pratique).

1.4.3 Évaluation globale

De manière générale, l'évaluation nous permet de tirer le bilan suivant : il n'existe en Europe que peu d'institutions qui proposent une offre d'un niveau de qualité comparable à celui des programmes d'études de l'IUE et du CdE. Ces deux institutions sont bien positionnées dans le contexte européen et restent des adresses de choix pour une formation postgrade. Nous ne remettons donc pas en question l'octroi de bourses pour des études dans ces deux institutions et ne recommandons pas non plus de mettre en place de nouvelles coopérations à moyen terme. Les bourses ont une influence très positive pour leurs bénéficiaires. Mentionner dans son curriculum vitae que l'on a suivi un cursus à l'IUE ou au CdE est en effet un atout non négligeable. De plus, les bénéficiaires d'une bourse ont la possibilité d'acquérir un savoir et un savoir-faire importants pour leur carrière et de développer des réseaux avec des spécialistes de l'UE. Cette évaluation dans l'ensemble positive met toutefois en évidence le manque de visibilité des bourses auprès des groupes cibles. Par ailleurs, le faible nombre de bourses ne permet pas d'atteindre les objectifs sur le plan quantitatif, lesquels sont bien trop ambitieux.

1.4.4 Recommandations

Sur la base des résultats de l'évaluation, nous avons rédigé huit recommandations visant à améliorer les systèmes de bourses et leur efficacité.

I Recommandation 1 : Augmenter le nombre de bourses

Les objectifs que s'est fixés le SEFRI sont ambitieux. En octroyant des bourses, il entend promouvoir la relève scientifique, encourager la participation à des groupes de réflexion sur les défis liés à l'intégration européenne et contribuer au renforcement des relations entre la Suisse et l'Union européenne. Le nombre de bourses est toutefois trop faible pour réaliser ces trois objectifs. Dans un souci de combler l'écart entre les objectifs et les résultats obtenus après utilisation du système, nous formulons la recommandation suivante :

- *Recommandation 1 : il est conseillé d'accroître le nombre de bourses pour les deux institutions. Si cette augmentation s'avère impossible, il est recommandé de revoir les objectifs.*

La Suisse ne peut pas prendre seule la décision d'augmenter le nombre de bourses. Elle doit demander préalablement l'accord des organes concernés de l'IUE et du CdE. Si la Suisse est membre à part entière du CdE, elle n'est pas représentée dans les organes de décision de l'IUE, ce qui complique la mise en œuvre de la recommandation 1. Il est néanmoins possible de convaincre ces organes de la nécessité d'un tel changement en insistant sur la qualité des candidatures suisses.

I Recommandation 2 : Formuler des objectifs différents

Comme indiqué précédemment, les deux institutions se distinguent fortement de par leur orientation (recherche d'un côté et pratique de l'autre) et s'adressent donc à des groupes cibles différents. Or les objectifs actuels ne prennent pas suffisamment en compte cette distinction. Par conséquent, nous formulons la recommandation suivante :

- *Recommandation 2 : il est conseillé de formuler des objectifs propres à chaque système de bourses et de les inscrire dans la procédure d'octroi des bourses par le biais de critères. Pour l'IUE, l'objectif visant à assurer l'excellence scientifique serait pondéré de manière plus marquée. Du côté du CdE, l'objectif serait davantage axé sur le transfert du savoir dans l'activité professionnelle en lien étroit avec les relations entre la Suisse et l'Europe.*

Une fois les objectifs différenciés, il sera plus facile de communiquer sur les bourses. Il conviendrait en outre d'ajuster la publicité en tenant compte des objectifs propres à chaque institution.

I Recommandation 3 : Augmenter le montant des bourses

La réputation scientifique de l'IUE en Europe n'est plus à démontrer. Les bourses octroyées pour suivre un programme d'études doctorales dans cette institution sont toutefois en concurrence avec les mesures d'encouragement académique en Suisse (bourses de doctorat). Le montant des bourses de doctorat est plus élevé que celui des bourses pour l'IUE. De plus, en comparaison avec les pays scandinaves, qui ont un pouvoir d'achat similaire à celui de la Suisse, le montant des bourses suisses pour l'IUE est inférieur à celui des bourses scandinaves. Par conséquent, nous formulons la recommandation suivante :

- *Recommandation 3 : il est conseillé de revoir le montant des bourses à la hausse, en particulier en ce qui concerne les bourses pour l'IUE, afin de revenir au niveau des pays scandinaves. Pour ce faire, il est possible d'octroyer des indemnités de voyage et de verser des cotisations aux assurances sociales.*

I Recommandation 4 : Adapter les mesures de communication

L'évaluation a montré que le SEFRI a mis en place des mesures de communication pour faire connaître les bourses, mais que celles-ci n'ont pas suffisamment touché les groupes cibles. Cet élément revêt une grande importance en ces temps où la demande de bourses pour le CdE ne cesse de baisser. Il est crucial d'intensifier les mesures de communication et de définir des canaux de communication adaptés aux groupes spécifiquement visés. Par conséquent, nous formulons la recommandation suivante :

- *Recommandation 4 : il est conseillé d'ajuster les mesures de communication pour qu'elles s'adressent aux groupes spécifiquement visés. Le corps professoral dans les différentes disciplines (en premier lieu le droit, les sciences politiques, les relations internationales, les études européennes interdisciplinaires, l'économie et l'histoire) pourrait informer directement la population étudiante dans le cadre des cours au sein même des institutions. La participation d'organisations de la société civile aux activités de communication pourrait également faire mieux connaître les bourses (Mouvement européen Suisse, foras, etc.). Enfin, il est envisageable d'avoir recours au réseau des anciens boursiers et de disposer ainsi de ressources supplémentaires.*

I Recommandation 5 : Adapter le contenu de la communication

Au cours de l'enquête, il a été démontré que l'IUE et le CdE sont connus des milieux professionnels et qu'ils y jouissent d'une excellente réputation. En ce qui concerne les groupes cibles, en revanche, la situation est tout autre. En effet, les étudiants connaissent

peu ces deux institutions et ne sauraient les situer dans le classement international. Le campus de Natolin en particulier propose des programmes d'études d'un grand intérêt pour les étudiants de Suisse, mais ces derniers ne sont guère au courant qu'une telle offre existe. Par conséquent, nous formulons la recommandation suivante :

- *Recommandation 5 : il est conseillé d'adapter la communication auprès des étudiants afin de mieux mettre en avant le rôle majeur du CdE et de l'IUE ainsi que la solide réputation qu'ils ont acquise. Il est en outre recommandé de communiquer de manière plus ciblée sur le caractère unique des différents sites et des programmes d'études qui y sont proposés. La renommée et les points forts des institutions seraient ainsi mieux exploités.*

I **Recommandation 6 : Améliorer la communication sur le plan opérationnel**

Les responsables de l'octroi des bourses au SEFRI et les responsables du CdE et de l'IUE interrogés ont indiqué avoir accès aux données relatives aux anciens bénéficiaires d'une bourse, mais ont également expliqué qu'ils devaient parfois exploiter différentes sources pour réussir à collecter l'ensemble de ces données. De plus, les entretiens avec tous ces responsables et l'enquête auprès des anciens boursiers font ressortir un besoin d'optimisation de la gestion des coordonnées relatives aux anciens bénéficiaires d'une bourse. Optimiser la procédure opérationnelle est une condition indispensable pour améliorer les mesures de communication. Par conséquent, nous formulons la recommandation suivante :

- *Recommandation 6 : il est conseillé de gérer méthodiquement les bases de données des anciens boursiers et de les actualiser en respectant les principes de la protection des données. Ces coordonnées permettent de soigner les contacts avec les anciens bénéficiaires d'une bourse et contribuent au renforcement des mesures de communication. Il serait par exemple intéressant d'organiser des séances d'information dans les hautes écoles avec le concours d'anciens étudiants ayant obtenu une bourse, ce genre de manifestation étant monnaie courante dans d'autres pays, ou encore de transférer les appels à candidatures aux anciens boursiers.*

I **Recommandation 7 : Examiner les structures de mise en œuvre**

Les ressources du SEFRI sont pour l'heure trop limitées pour réussir à élargir le public cible et à faire mieux connaître les bourses. Une solution pour combler cette lacune serait de déléguer la procédure d'octroi des bourses à une institution qui attribue déjà d'autres bourses ou qui œuvre activement dans le domaine des relations entre la Suisse et l'UE. En procédant de cette manière, il est possible d'exploiter au mieux les synergies et de mobiliser les ressources qui font défaut. Il serait en outre judicieux pour le SEFRI d'externaliser la conception et la mise en œuvre des mesures de communication. Par conséquent, nous formulons la recommandation suivante :

- *Recommandation 7 : il est conseillé de déléguer une partie des tâches de mise en œuvre (p. ex. communication sur les bourses et procédure de présélection des demandes) à une agence externe (comme c'est le cas en Autriche et en Allemagne en ce qui concerne les bourses pour l'IUE et le Collège d'Europe) ou à une organisation de la société civile.*

I **Recommandation 8 : renforcer le lien entre les bourses pour le CdE et l'administration fédérale**

L'évaluation indique que les anciens boursiers du CdE ne sont guère avantagés quand ils postulent pour des postes au DFAE ou au SECO. En effet, les bourses pour le CdE sont trop peu connues dans l'administration fédérale et celle-ci n'encourage pas ses collaborateurs à suivre les programmes d'études proposés par cette institution. Par conséquent, l'ad-

ministration ne retire guère de bénéfices des bourses octroyées par la Confédération elle-même. Par conséquent, nous formulons la recommandation suivante :

- *Recommandation 8 : il est conseillé d'identifier les raisons expliquant la faible notoriété du CdE au sein de l'administration fédérale. Il sera ainsi possible de prendre des mesures pour attirer l'attention sur l'offre de cette institution. Il serait également envisageable de proposer un stage dans l'administration fédérale à l'issue des études au CdE.*